



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction départementale
des Finances publiques d'Eure-et-Loir**

SGC Chartres et Amendes

8 Impasse du Quercy
28110 LUCÉ

Mél : sgc.chartres@dgfip.finances.gouv.fr

Objet : Délégation de signature du responsable du SGC de Chartres et amendes

Le comptable, responsable du SGC de Chartres

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la Direction Générale des Finances Publiques,

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Décide :

Article 1 :

Par ordre alphabétique messieurs Steve Delcoigne, Franck Lucereau et Théophile Ramaromananatoandro reçoivent procuration générale de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions, de signer seuls ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent. Ils reçoivent également procuration pour agir en justice.

Article 2 :

Par ordre alphabétique, mesdames, Stéphanie Cherrier et Mathilde Lefebvre reçoivent procuration générale, en l'absence de messieurs Steve Delcoigne, Franck Lucereau et Théophile Ramaromananatoandro de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions, de signer seules ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

Elles reçoivent également procuration pour agir en justice.

Article 3 :

Par ordre alphabétique, mesdames Christiane Fleury, Betty Poitrimol et messieurs Mathieu Pierleoni, Xavier Oliver, Philippe Maurey reçoivent procuration pour signer tout document ayant trait à leur secteur d'activité. Ils reçoivent procuration pour agir en justice, sous réserve de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part ou de messieurs Steve Delcoigne, Franck Lucereau et Théophile Ramaromananatoandro ainsi que de mesdames, Mathilde Lefebvre et Stéphanie Cherrier.

Article 4 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département d'Eure-et Loir

A Lucé le 01 septembre 2023

La comptable publique
Responsable du SGC de Chartres
Sylvie FOUCHER